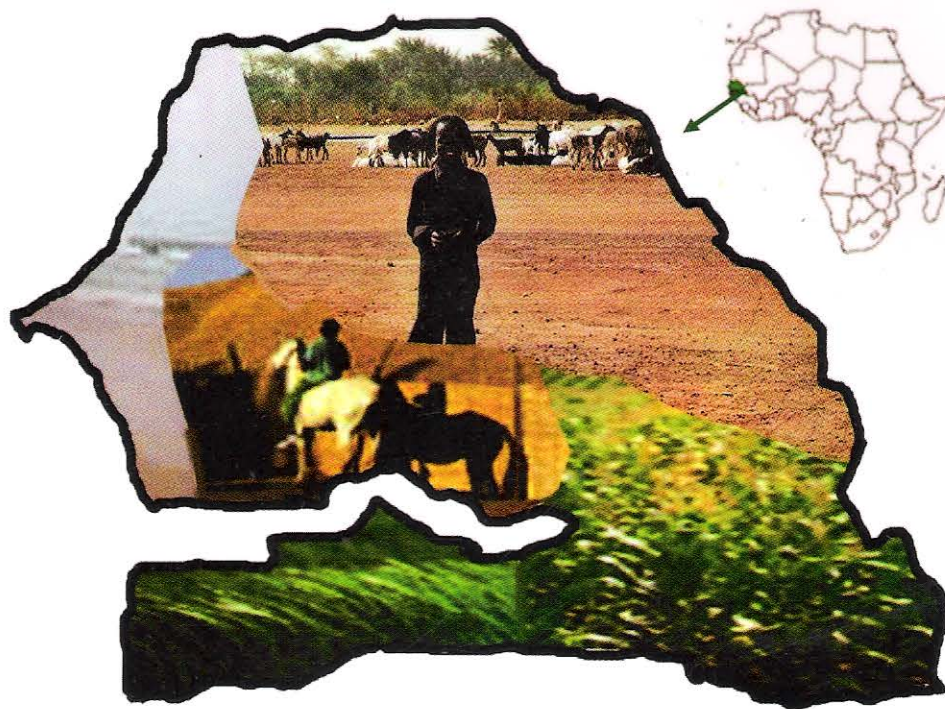


RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE



# SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DU SÉNÉGAL

Edition 2005

Directeur Général, Directeur de Publication :	Babakar FALL
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale :	Alhousseynou SARR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales :	Ibrahime SARR
Directeur du Management du Système d'Information Statistique :	Mamadou NIANG
Coordonnateur de la Cellule de Programmation d'Harmonisation, de Coordination et de Coopération Internationale :	E.Hadji Malick DIAME

COMITE DE LECTURE :

Abdou Salam Thiam -- Hamidou Bâ -- Mamadou Ndao – Sitapha Diamé – Momar Ballé Sylla – Mme Aïssatou Guèye Thiam -- Mbacké Bâ -- Bakary Djiba

**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE**

Rue de Diourbel X Rue de Saint Louis Point E Dakar. B.P. 116 Dakar R.P --

Tél. : (221) 824 03 01 (221) 825 33 32 (221) 825 00 50 Fax : 824 90 01

Site Internet : [www.ansd.org](http://www.ansd.org) e-mail : [statsenegal@yahoo.fr](mailto:statsenegal@yahoo.fr)

Distribution : Division de la Diffusion de la Documentation et des Relations avec les Usagers



<b>COMITE DE REDACTION</b>	
<b>CHAPITRES</b>	<b>REDACTEURS</b>
<b>0. PRESENTATION DU PAYS</b>	<b>Coordination: E.H. MALICK DIAME – MORY DIOUSS</b>
<b>1. DEMOGRAPHIE</b>	Mme Vénus Sarr Thiaw
<b>2. EDUCATION</b>	Atoumane Ndiaye
<b>3. EMPLOI</b>	M. Papa Ibrahima Sylmang Sène
<b>4. SANTE</b>	Binta Mbow
<b>5. ASSISTANCE</b>	Mme Salimata Diallo Seck
<b>6. AGRICULTURE</b>	Ousseynou SARR / Issa Wade
<b>7. ENVIRONNEMENT</b>	Mam Siga Dia
<b>8. ELEVAGE</b>	Ousseynou SARR / Mamadou Cissé
<b>9. PECHE MARITIME SENEGALAISE</b>	MME Astou Ndiaye
<b>10. TRANSPORT</b>	Papa Seyni THIAM / Sylvain Pierre Ndione
<b>11. TOURISME</b>	Papa Seyni THIAM / Mme Rama Fall Gaye
<b>12. JUSTICE</b>	Mme Fatou Faye Mbessane
<b>13. BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS</b>	Amadou Bamba DIOP
<b>14. INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE</b>	Maxime NAGNONHOU / Sylvain Pierre Ndione
<b>15. INSTITUTIONS FINANCIERES</b>	Amadou BAO / Mbaye GUEYE
<b>16. COMMERCE EXTERIEUR</b>	Daouda Balle
<b>17. COMPTES ECONOMIQUES</b>	Insa Sadio
<b>18. PRIX</b>	Antoine Sanka
<b>19. FINANCES PUBLIQUES</b>	Abou Aw / Mamadou Cissé



**Mise à jour : février 07**

## III. EMPLOI

### INTRODUCTION

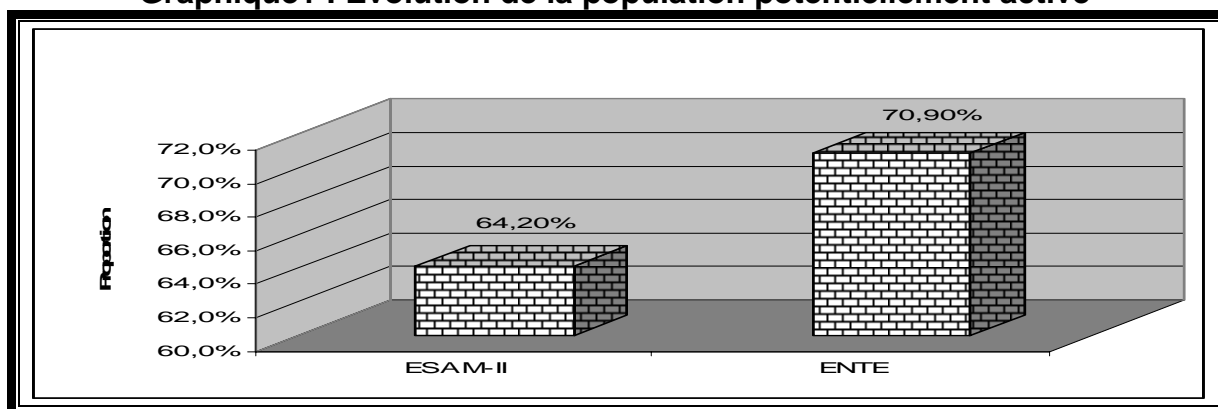
La réduction de moitié de la pauvreté d'ici **2015** demeure l'objectif majeur du Millénaire pour le développement. Pour y parvenir, le Sénégal à l'instar des autres Etats de la sous région, a placé la création d'emplois au centre des objectifs des politiques économiques et sociales. La population active occupée est régulièrement en hausse. Beaucoup de programmes et politiques mis en œuvre au niveau sectoriel ces dernières années ont généré des milliers d'emplois.

### I - LA POPULATION POTENTIELLEMENT ACTIVE

La population potentiellement active ou en âge de travailler est estimée en 2005 (ENTE<sup>7</sup>) à 7 707 813, soit 70,9% de la population totale du pays. Elle a connu une hausse de 64,2% par rapport à 2002 (ESAM-II). Ceci s'explique par le fait que la population croît vite ; chaque année une cohorte de plus en plus importante atteint l'âge de 10 ans.

Elle est composée de 4 151 532 femmes soit 53,9% et de 3 556 281 d'hommes soit 46,1% (cf. tableau 1 en annexe).

**Graphique1 : Evolution de la population potentiellement active**



Source : ESAM-II ; 2001- 2002/ (ENTE) ; 2005 ; DPS

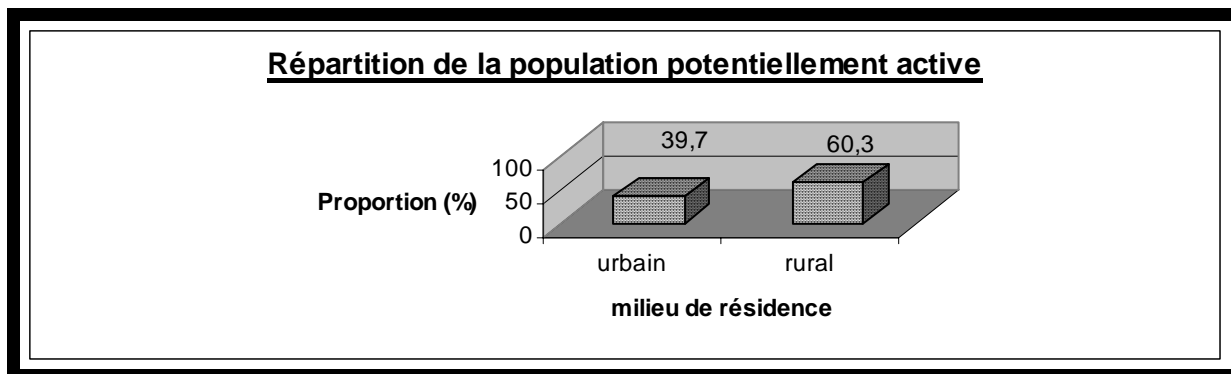
Quant à la population potentiellement active "nette"<sup>8</sup>, elle est estimée en 2005 à 7 366 045, soit 67,8% de la population totale du pays. Elle est composée de 4 002 656 de femmes soit 54,3% et de 3 363 389 d'hommes soit 45,7% (cf. tableau 2 en annexe).

<sup>7</sup> L'Enquête Nationale sur le Travail des Enfants (ENTE) réalisée en 2005 par la Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS) estime la population des ménages ordinaires à 10 864 504 habitants. Ce chiffre corrobore les projections effectuées par la DPS pour la même période (**10 817 844** habitants). Cette cohérence traduit une bonne qualité des données dont les résultats provisoires sont utilisés ici.

<sup>8</sup> La population active potentielle "nette" est constituée par les personnes en âge de travailler appartenant à la tranche d'âge [10 à 65 ans], 65 ans étant considéré ici comme l'âge auquel la majorité des actifs ont déjà fait valoir leurs droits à la retraite.

Au niveau spatial, la majeure partie de la population potentiellement active, soit **56,6%** réside en milieu rural. Ceci ne fait que refléter la répartition de la population du pays. En effet, **39,7%** de celle-ci réside en milieu urbain contre **60,3%** en milieu rural. En milieu urbain comme en milieu rural en 2005, la proportion de population potentiellement active est plus élevée chez les femmes, soit respectivement **52,7%** et **54,8%** (cf. tableau 3 en annexe).

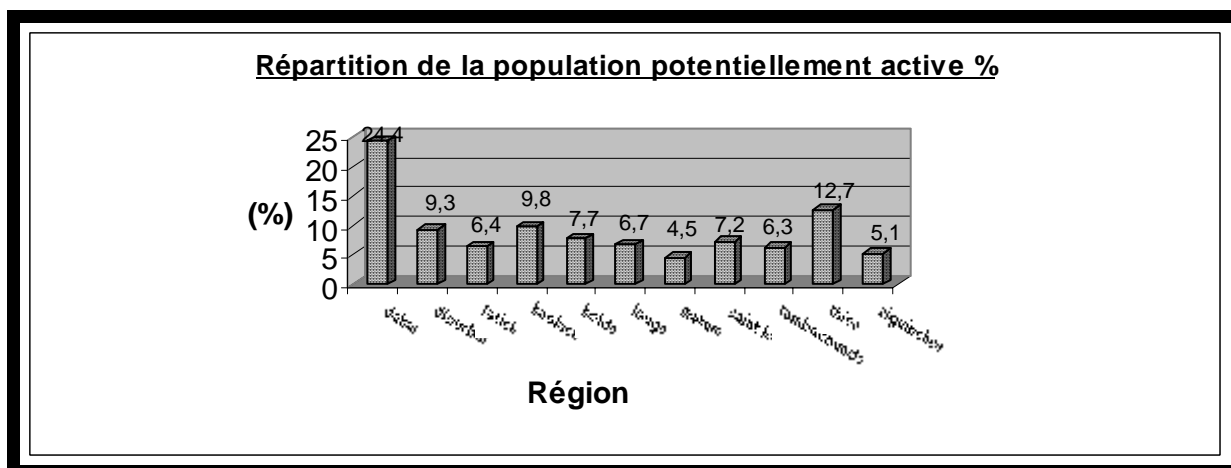
**Graphique 2 : Répartition de la population potentiellement active**



Source : ENTE ; 2005 ; DPS

La région de Dakar qui abrite la capitale politique et économique du Sénégal avec une population potentiellement active de 1 880 289 soit 79,4% de sa population (2 367 240), est la région qui a la plus grande proportion de population potentiellement active (**24,4%** du total). La région de Matam avec **4,5%** abrite la plus faible proportion de la population potentiellement active.

**Graphique 3 : Répartition de la population potentiellement active**



Source : ENTE ; 2005 ; DPS

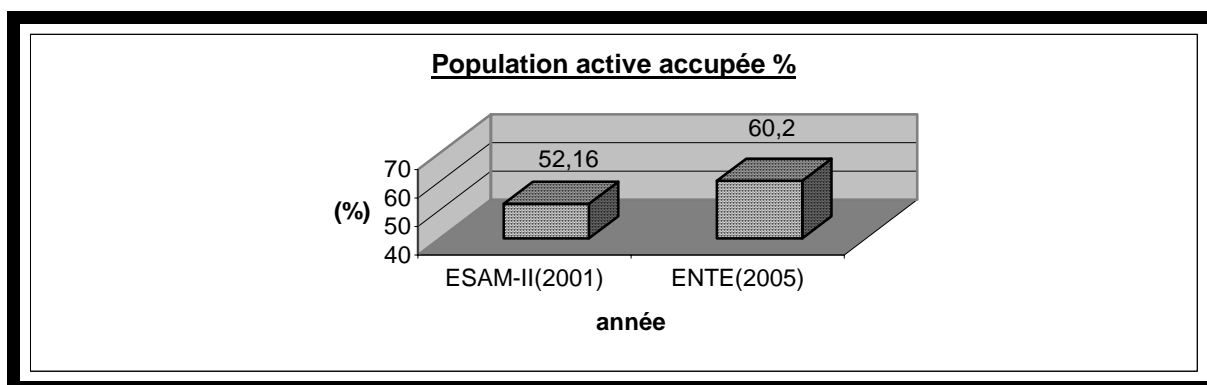
## II - LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE

La population active occupée étudiée ici est celle habituellement, active constituée des personnes en âge de travailler ayant travaillé au moins pendant 3 mois au cours des 12 derniers mois.

## II1- Profil

Pour l'ensemble de la population en âge de travailler, les actifs occupés en 2005/ (ENTE) ont augmenté par rapport à 2002/ (ESAM-II). Ils sont passés de 3 491 694 à 4 637 807 soit respectivement 52,2 % et 60,2% de la population potentiellement active. Autrement dit, 60,2% de la population potentiellement active participe effectivement aux activités économiques du pays.

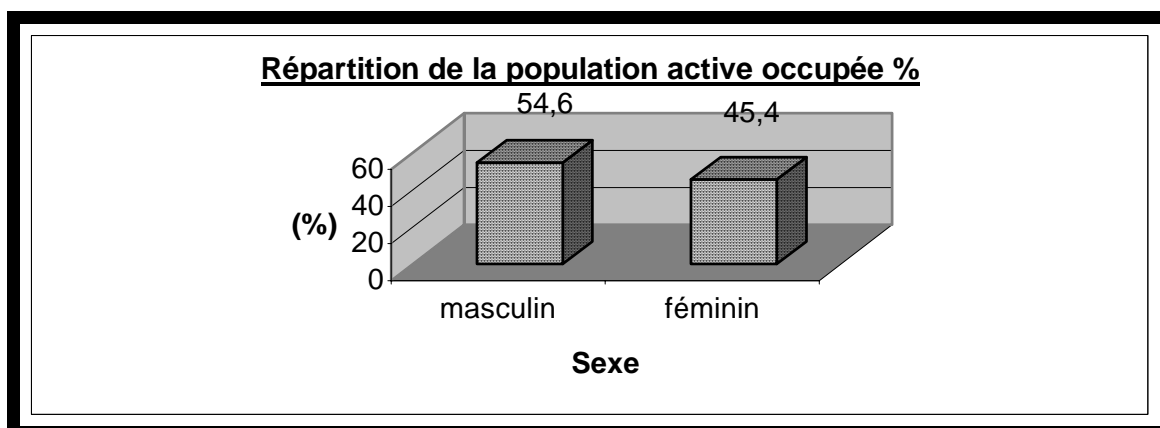
**Graphique 4 : Evolution de la population active occupée**



Source : ESAM-II ; 2001-2002 / ENTE ; 2005 ; DPS.

Il existe cependant une grande différence entre les hommes et les femmes. La population active de sexe masculin, de loin la plus importante représente **54,6%** de la population active occupée. Ainsi, par rapport à 2001 – 2002/ (ESAM-II), le rapport de masculinité a connu une légère baisse ; il est passé de **121,8%** à **120,07%**.

**Graphique 5 : Répartition de la population active occupée par sexe**



Source : ENTE ; 2005 ; DPS.

Cette baisse pourrait expliquer un déclic positif en faveur de la réduction des inégalités qui est par ailleurs, un des objectifs à long terme du DSRP-II. Seulement, quand on passe d'un sexe à l'autre, l'écart est plus important. En effet, chez les hommes potentiellement actifs, la proportion d'actifs occupés est de 71,2% par contre chez les femmes elle n'est que de 50,8%.

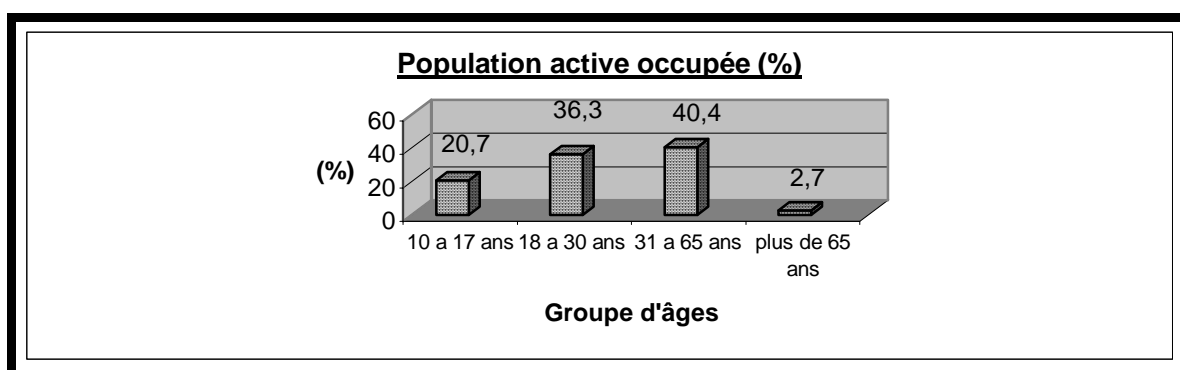
## II2 - Structure

La population active occupée pourrait être structurée en considérant l'âge, le milieu de résidence, la nature du travail, la situation dans l'activité et la branche d'activité.

### II2a – L'âge

La population active occupée du Sénégal comme dans la plupart des pays en voie de développement notamment du Sud, est très jeune. En effet, en 2005 56,9 % de cette population sont d'âge compris entre 10 et 30 ans inclus. Les travailleurs d'âge compris entre 10 et 17 ans qui sont encore des enfants si l'on se réfère aux normes du BIT, comptent pour 20,7%. Cette valeur reflète l'ampleur du travail des enfants dans le pays. Les travailleurs âgés de plus de 65 ans qui pour la plupart ont fait valoir leur droit à la retraite ne représentent en effet que 2,7% de la population active occupée.

**Graphique 6 : Répartition de la population active occupée par groupe d'âge**



Source : ENTE ; 2005 ; DPS.

L'âge moyen des actifs occupés est de 31,3 ans aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

Par contre, en passant du milieu urbain au milieu rural, l'âge moyen des actifs occupés baisse de 33,5 ans ; il régresse jusqu'à 30,2 ans. La variation de l'âge moyen des actifs occupés entre sexe est plus sensible en milieu urbain ; 32,6 ans pour les hommes actifs occupés et 34,8 ans pour les femmes actives occupées.

**Tableau 1: Age moyen de la population active occupée selon le milieu de résidence et le sexe**

milieu de résidence	sexe	Age moyen
urbain	masculin	32,6
	féminin	34,8
	Total	33,5
rural	masculin	30,6
	féminin	29,8
	Total	30,2
Total	masculin	31,2
	féminin	31,3
	Total	31,3

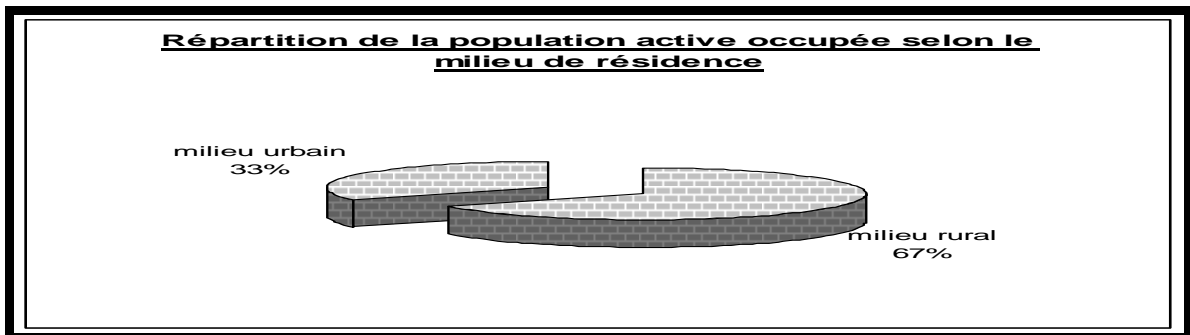
Source : ENTE ; 2005, DPS.

Aussi bien au niveau national que si l'on considère le milieu de résidence urbain ou rural, l'âge moyen des actifs occupés est plus élevé chez ceux de sexe féminin. Ceci réconforte le résultat antérieur qui fait état de la plus forte proportion d'actifs occupés jeunes âgés de 30 ans au moins pour le sexe masculin, 58,0% contre 55,6% pour le sexe féminin.

### II2b – Le milieu et la région de résidence

Selon le milieu de résidence au niveau national, on note un grand écart en terme de proportion de population active occupée. Avec 67,1 % d'actifs occupés, le milieu rural dépasse le milieu urbain qui en est à 32,9 %. En fait, en milieu rural, les travaux agricoles occupent la majeure partie de la population potentiellement active, au cours de l'année. Quelque soit le milieu de résidence, la plupart des actifs occupés est de sexe masculin (cf. tableau 5 en annexe).

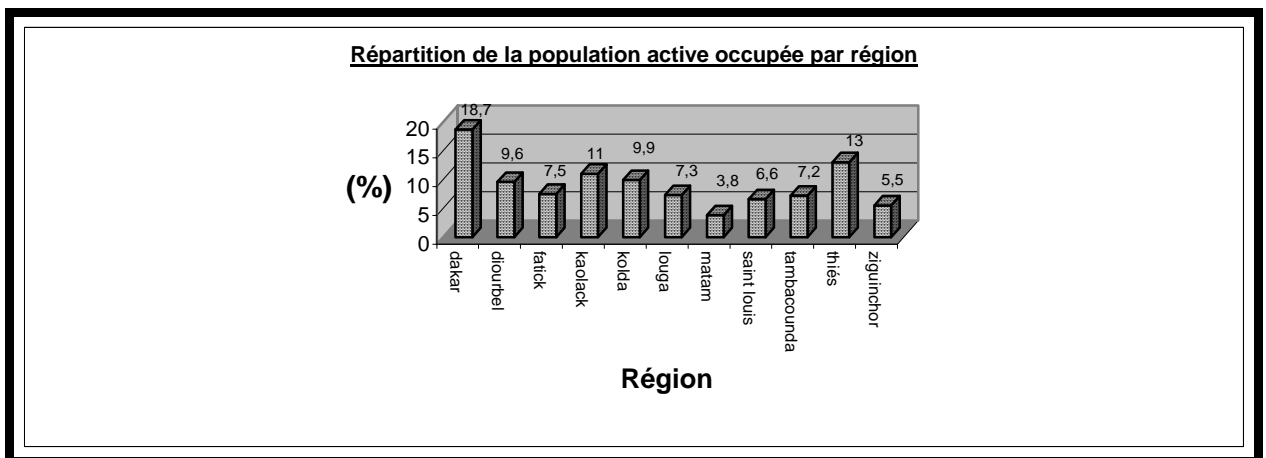
**Graphique 7 : Répartition de la population active occupée selon le milieu de résidence**



Source : ENTE ; 2005 ; DPS.

La région de Dakar avec 18 % des actifs occupés dépasse toutes les autres régions. Elle est suivie de Thiès et de Kaolack avec respectivement 13 et 11 % des actifs occupés.

**Graphique 8 : Répartition de la population active occupée par région**



Source : ENTE ; 2005 ; DPS.

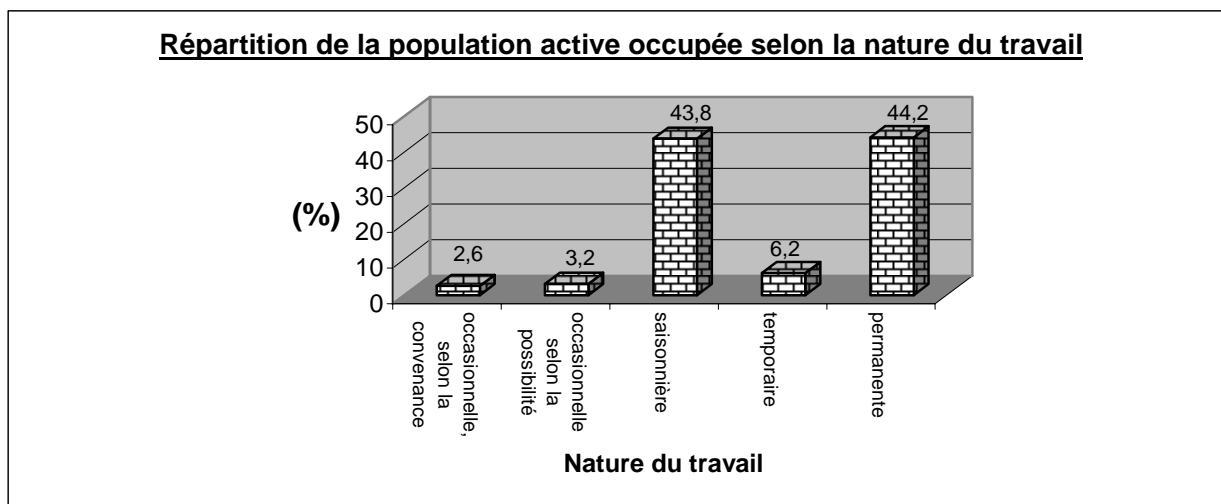
Les régions de Ziguinchor et de Matam avec respectivement 5,5 et 3,8 % ont les plus faibles proportions d'actifs occupés. La situation de Ziguinchor est surtout accentuée par la précarité de sa stabilité depuis quelques décennies qui ne favorise pas l'expansion optimale des activités notamment agricoles.



## II2c – Nature du travail

Quand on considère la nature du travail, l'essentiel des actifs occupés se retrouve dans les activités saisonnières et permanentes. Les actifs occupés qui ont des activités permanentes et saisonnières représentent respectivement 44,20 et 43,8 %. Par contre, les actifs occupés qui ont des activités occasionnelles et temporaires réunis représentent moins de 15 %.

### **Graphique 9 : Répartition de la population active occupée selon la nature du travail**



Source : ENTE ; 2005 ; DPS.

Par rapport au milieu de résidence, si la zone urbaine est plus représentée dans les activités occasionnelles (quand c'est possible de trouver un travail), temporaires et permanentes, dans les autres activités occasionnelle (selon la convenance) et saisonnière, c'est le milieu rural qui domine.

Si l'on considère l'âge, on remarque que les jeunes (18 à 30 ans) sont les plus nombreux dans les activités occasionnelles (41,8% et 45,2%), saisonnières (33,5%) et temporaires (42,8%) (cf. tableau 8 en annexe). Par contre les adultes (30 à 65 ans) avec 42,8% sont les plus représentés dans les activités permanentes (cf. tableau 8 en annexe). On en déduit qu'en attendant de trouver un emploi fixe et continu, les jeunes occupent d'abord des emplois précaires pour gagner leur vie et se faire une expérience professionnelle.

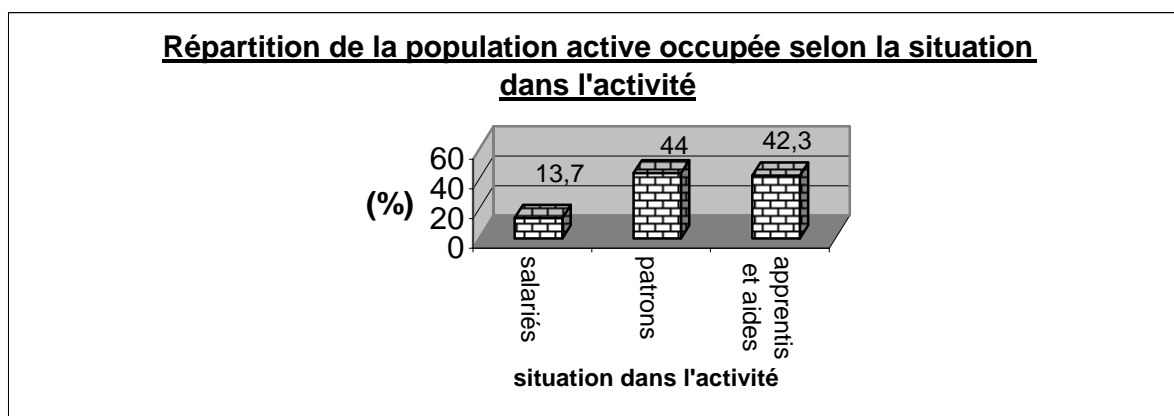
## II2d – Situation dans l'activité

Cette section permet d'avoir une idée aussi bien de la dynamique du marché du travail que du niveau de développement de l'économie.

Les actifs occupés suivant la situation dans l'emploi constituent trois groupes à savoir :

- les salariés (travailleur domestique payé, employé régulier, employé occasionnel) ;
- les patrons et travailleurs indépendants (travailleur indépendant sans aucune autre personne, travailleur indépendant avec un ou plusieurs employés non rémunérés, employeur) ;
- les apprentis et aides familiaux (travailleur familial non rémunéré, apprenti).

**Graphique 10 : Répartition de la population active occupée selon la situation dans l'activité**



Source : ENTE ; 2005 ; DPS.

Au Sénégal, sur l'ensemble des actifs occupés, les patrons et les travailleurs indépendants représentent 44 % alors que les salariés ne représentent que 13,70 %. Quant aux apprentis et aides familiaux, ils représentent 42,3 %. Quelque soit la situation, la part des actifs occupés de sexe masculin est supérieure notamment chez les salariés avec 62,6 % pour le sexe masculin (cf. tableau 9 en annexe). Ce cas de figure relance la problématique de l'insertion des femmes dans le monde du travail salarié chose qui passera nécessairement par la promotion de la formation (scolaire et professionnelle) des filles et de leur maintien dans le système éducatif.

### II2e – Branche d'activité

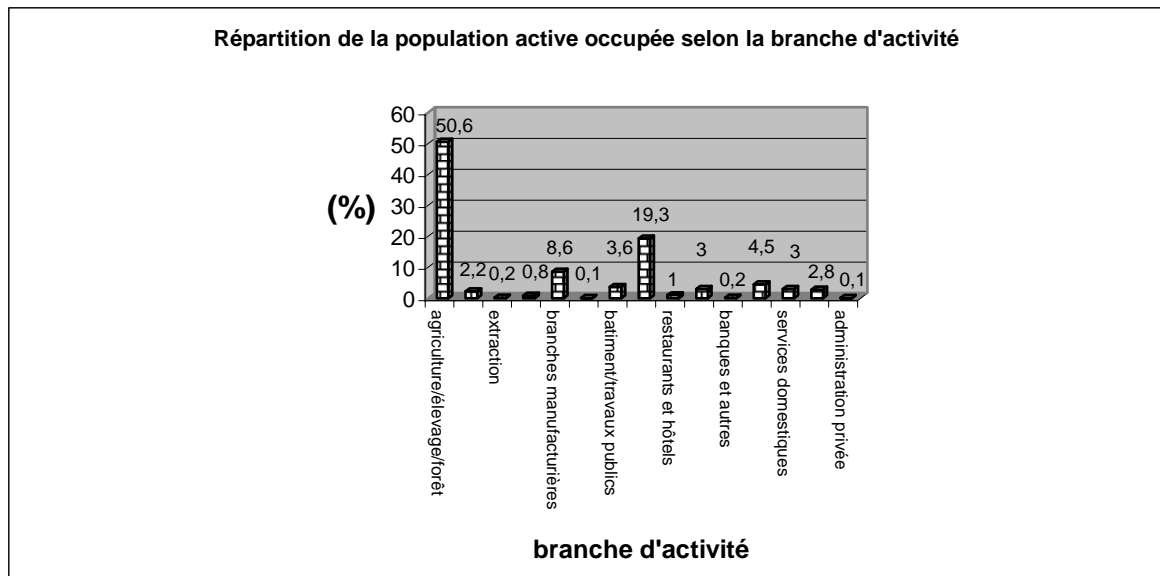
Selon la branche d'activité, la population active occupée est très inégalement répartie.

L'Agriculture, un des principaux piliers de l'économie sénégalaise avec 50,6% des effectifs, est la branche d'activité qui occupe le plus d'actifs. Il faut noter que dans ce sens, l'Agriculture comprend également l'élevage et les activités forestières. Les actifs occupés de l'Agriculture sont assez équitablement répartis selon le sexe ; en effet les hommes représentent 53,4% et les femmes 46,6 % (cf. tableau 11 en annexe). L'autre activité du secteur primaire, la pêche ne compte que pour 2,2 % des actifs occupés. Elle est à 92,5 % composée d'hommes, les femmes ne représentent que 7,5 % (cf. tableau 11 en annexe).

L'extraction minière est très faiblement représentée, seul 0,2 % des actifs occupés travaillent dans cette branche d'activité. Pour la branche d'activité eau, électricité et gaz également, peu d'actifs occupés, soit 0,1 % y sont enregistrés.

Le secteur de l'industrie avec ses deux branches (la fabrication de produits alimentaires, boisson et tabac et les branches manufacturières qui ne compte que 0,8 et 8,6 % des actifs occupés respectivement) est également faiblement représenté.

**Graphique 11 : Répartition de la population active occupée selon la situation dans l'activité**



Source : ENTE ; 2005 ; DPS.

Le secteur des bâtiments et travaux publics abrite 3,6 % des actifs occupés. Cette branche d'activité est également dominée par les hommes qui y représentent 95,8 % (cf. tableau 11 en annexe).

Les branches commerce et autres branches marchandes sont assez bien représentées puisqu'elles comptent respectivement pour 19,3 et 4,5% des actifs occupés.

Les branches transports et communications, restaurants et hôtels, services domestiques et banques et autres établissements financiers sont aussi faiblement représentées avec respectivement : 3,0 ; 1,0 ; 3,0 et 0,2% des actifs occupés.

Quant aux branches administrations publiques et privées, elles représentent respectivement 2,8 et 0,1 % des actifs occupés.

L'essentiel des actifs occupés sont dans l'Agriculture, le commerce et les branches manufacturières. Les branches d'activité eau – électricité – gaz, administration privée, extraction et banques sont les plus petits pourvoyeurs d'emplois.

Toutes branches d'activités confondues, le sexe masculin avec 54,6% des actifs occupés est plus représenté. A l'exception de la branche d'activité extraction, commerce, restaurants et hôtels où les femmes prédominent avec respectivement 53,3%, 66,2% et 73,4% ; pour toutes les autres branches d'activité, les hommes sont plus représentés.

**III - LE SOUS EMPLOI ET CHOMAGE:**

La politique nationale de l'emploi s'est fixée à long terme un objectif global qui demeure la réalisation du plein emploi et à court et moyen termes la réduction notamment du chômage et du sous emploi.

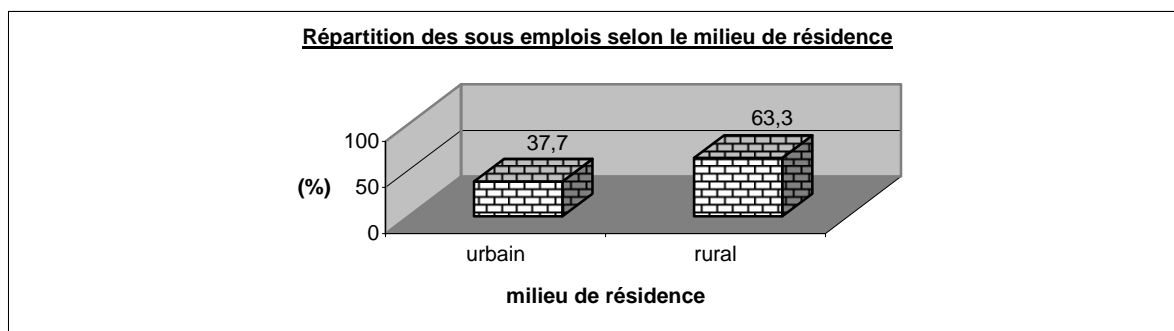
### III1 - Le sous emploi

Le sous-emploi selon les résultats de l'enquête ESAM-II, au niveau national est encore assez élevé.

En effet, en 2001-2002, le sous-emploi était de 21,8 % au niveau national avec des taux variant entre 25,1 % en milieu rural et 21,4 % dans les autres villes et 17,7 % à Dakar.

Les personnes sous employées représentent pour 63,3 % des ruraux tandis que les 37,7 % sont des urbains. Ceci peut être lié à leur fort attachement aux activités agricoles qui ne durent en moyenne que 5 à 7 mois selon la zone géographique.

#### **Graphique 12 : Répartition des sous emplois selon le milieu de résidence**

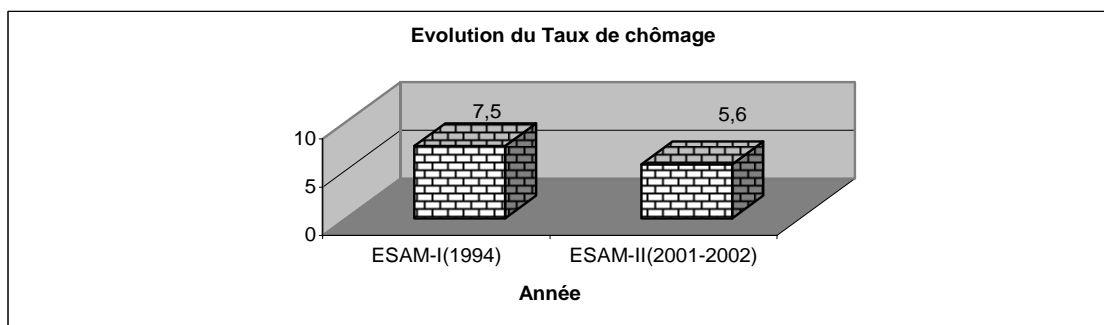


Source : ESAM-II- ; 2001-2002; DPS.

### III2 – Le chômage

Le taux de chômage a beaucoup régressé de 1994 à 2001-2002, passant de 7,5% à 5,6%. Cette évolution du niveau du chômage est fortement influencée par celle observée dans les autres villes et en milieu rural. Selon les résultats de l'ESAM-II 2001-2002, le risque de chômer a diminué aussi bien dans les autres villes qu'en milieu rural ; alors qu'elle a enregistré une hausse pour la région de Dakar en milieu urbain. Le chômage est surtout subi par les citadins. En effet, on observe que la majorité des chômeurs réside en milieu urbain 74,9% (dont 52,9% à Dakar et 22,0% pour les autres villes) contre 25,1% en milieu rural. Cette tendance se dégage quel que soit le sexe. Le chômage affecte plus les hommes que les femmes. Pour les hommes et les femmes, le taux de chômage respectif est de 6,5% et 4,5% en 2001-2002 selon l'ESAM-II.

#### **Graphique 13 : Evolution du Taux de chômage**



Source : ESAM-I ; 1994/ ESAM II- ; 2001-2002; DPS.

A Dakar urbain, le chômage selon le milieu de résidence est plus aigu chez les moins de 30 ans. Dans les autres villes, il est plus accentué chez les moins de 35 ans ; par contre en zone rurale ce phénomène frappe plus les moins de 25 ans et les personnes de plus de 70 ans.

La régression du chômage fait suite notamment aux différents politiques et programmes mis en oeuvre au Sénégal.

En effet, depuis avril 2000, une **convention Etat – Employeurs** est mise en place. Il s'agit d'un plan d'action pour l'emploi regroupant l'Etat à travers les ministères de l'économie et des finances, de l'éducation et de la fonction publique, du travail et de l'emploi et les partenaires privés représentés par le président du Conseil National du Patronat (CNP) et le président de la Confédération Nationale des Employeurs du Sénégal (CNES). On note également **les programmes**<sup>9</sup> "contrat solidarité" et "contrat d'essaimage" qui ont permis de créer beaucoup d'emplois ainsi que le programme "financement des ressources humaines des PME"<sup>10</sup> qui a pour but de valoriser le potentiel de croissance ou de développement de micros, petites et moyennes entreprises.

En dépit de leur importance numérique (**90%** des entreprises), les PME n'ont contribué qu'à hauteur de 42% de l'emploi. Au niveau sectoriel, on observe une particularité du Commerce et du BTP. Dans le Commerce, plus de 2 emplois sur 3 sont fournis par les PME. Dans les BTP, on constate une forte variation d'apport des PME en emplois (49% en 1998 et 21% en 2002) qui s'explique par le caractère de ce secteur où l'embauche est très souvent saisonnière et dépend des contrats qui varient d'une année à l'autre selon les chantiers. La PME du commerce emploie 12 personnes en moyenne contre 43 personnes pour la PME industrielle. Si elles représentaient le tiers de la valeur ajoutée en 1998, la contribution des PME dans la création de la richesse a baissée ; elle n'est plus que de 28% et 29% respectivement en 2002 et 2003.

Le secteur de la **micro finance**<sup>11</sup> a connu une progression fulgurante au cours de ces dix dernières années, aussi bien en termes de nombre de structures que de volume d'opérations. On est ainsi passé de 18 structures en 1993 à 724 en 2005 (mutuelles d'épargne et de crédit, groupements d'épargne et de crédit et structures signataires de convention).

L'objectif visé est de favoriser l'accès à des services de micro finance viables et durables à une majorité des ménages pauvres ou à faibles revenus, et à des micro-entrepreneurs sur l'ensemble du territoire d'ici à 2015<sup>12</sup>. L'accès accru et pérenne aux services financiers contribuera à la réduction de la pauvreté et à la promotion de l'emploi.

**Les télécommunications** (TIC et téléservices) constituent l'un des secteurs les plus importants de l'économie sénégalaise avec une contribution au produit intérieur brut (PIB) de près de 7%, soit près de 290 milliards de F CFA à fin 2004.

---

<sup>9</sup> Pour de plus amples informations sur ces programmes se référer aux situations économiques et sociales du Sénégal de 2004 et 2003 publiées par la Direction de la Prévision et de la Statistique.

<sup>10</sup> Une charte des PME a été élaborée et a proposé une définition de la Petite et Moyenne Entreprise. On entend par PME, toute personne physique ou morale productrice de biens ou de services marchands, qui satisfait aux critères suivants : tenue d'une comptabilité selon le système normal en vigueur au Sénégal, effectif employé inférieur ou égal à 250 personnes, chiffre d'affaires hors taxe annuel inférieur ou égal à quinze (15) milliards de FCFA, investissement net inférieur ou égal à un (1) milliard de FCFA.

<sup>11</sup> Source : Ministère des PME, de l'Entreprenariat Féminin et de la Microfinance.

<sup>12</sup> Selon la lettre de politique de microfinance et le plan d'actions 2005-2010 de décembre 2004.

Le total des effectifs employés par les opérateurs titulaires d'une licence à la fin de l'année 2004 est de 1.846 agents. Ce total comprend, les effectifs de l'opérateur fixe au nombre de 1.411 agents et les effectifs des deux opérateurs mobiles estimés à 435 salariés (ART, 2004).

Aux emplois créés par les opérateurs, s'ajoutent les quelques 30.000 emplois engendrés par l'exploitation de 22 026 télécentres et de plusieurs cybercafés, ainsi que d'autres emplois induits par le développement des services à valeur ajoutée.

On dénombre au Sénégal la présence d'une demi-douzaine de centres d'appels. Cette activité qui se développe du fait de la qualité des infrastructures et de la situation sur le marché du travail des jeunes diplômés, a induit près de 2.500 emplois en 2004.

Le secteur de l'**artisanat**, une des composantes socio-économiques qui contribue le plus au développement de notre économie ces dernières années a joué un rôle important dans la création d'emplois, la formation qualifiante et la production des biens et services. En effet, d'après le recensement national des unités artisanales de 2004, on dénombre 120 activités relevant par nature du secteur artisanal, dans lesquelles évoluent 122 902 unités artisanales contre 77 927 en 1992, soit un accroissement de 57,7%.

L'artisanat est le second pourvoyeur d'emplois dans les activités de production après l'agriculture; en 2004, d'après le recensement national des unités artisanales, le volume de la main d'œuvre artisanale est estimé à **3 788 987**, dont 82,3% hommes et femmes et 17,7%. Elle est plus concentrée en milieu urbain (68,1%) contre 31,9% en milieu rural. L'artisanat de production emploie la majeure partie de la main d'œuvre 65,3%. L'artisanat de service vient en seconde position 24,9%, suivi de l'artisanat d'art 9,8%.

Pour renforcer le secteur de la **pêche**, le Gouvernement a élaboré en 2001 une stratégie de développement durable de la pêche et de l'aquaculture. Ainsi, dans le sous-secteur de l'aquaculture, beaucoup d'emplois ont été créés à travers des projets de lutte contre la pauvreté et l'emploi des jeunes. S'agissant de la dimension « emploi » dans les projets et programmes sectoriels de la pêche et de l'aquaculture, le fonds de financement de la pêche artisanale a permis d'appuyer, à hauteur de 1,5 milliards de FCFA, les professionnels de la pêche pour environ 600 GIE. Il s'agit dans certains cas de la création de nouveaux emplois et dans d'autres de la conservation d'emplois déjà existants<sup>13</sup>.

**Il faut également noter le recrutement massif d'agents (15 000 agents en trois vagues de 5000) par la fonction publique depuis 2003 qui a entraîné une hausse de son effectif de 6,39% en 2004 (71 694 agents).**

Un Système d'Information sur le Marché de l'Emploi au Sénégal (**SIME**) est également mise en place au sein de la direction de l'emploi afin de fournir des informations sur la formation, la demande et l'offre d'emplois.

---

<sup>13</sup> Source : Direction de la Pêche Maritime.

**CONCLUSION :**

Le marché de l'emploi est de plus en plus dominé par l'auto-emploi. Depuis la période d'ajustement structurel, avec la crise qui a frappé les entreprises, l'emploi

non salarié s'est particulièrement développé. En relation avec les structures de financement décentralisées, l'Etat a mis en place depuis 2000 des fonds comme le Fonds National d'Actions pour l'Emploi, le Fonds National de Promotion de la Jeunesse, le Fonds National de Promotion de l'Entreprenariat Féminin qui ont depuis financé des milliers de projets avec plusieurs dizaines de milliers d'emplois. Pour améliorer cette dynamique, depuis le premier trimestre de l'année 2006, un nouveau document de Nouvelle Politique Nationale de l'Emploi (**NPNE**) est en cours d'élaboration.